

## Rapport de synthèse de haut niveau du PIP3 pour l'année 2022-2023 : Questions transversales et enseignements tirés

### Introduction

La présente partie du Rapport de synthèse de haut niveau du PIP3 pour l'année 2022-2023 met en relief les principales questions transversales telles que l'innovation, les interconnexions stratégiques, l'intégration de la problématique femmes-hommes et la gestion des risques, ainsi que les enseignements tirés.

### I. Innovation :

L'innovation et la flexibilité dans la prestation des services aux Membres restent de la plus haute importance pour les réalisations du PROE, notamment via les actions suivantes :

- i. La connectivité et l'interaction par le biais de l'apprentissage hybride interactif au moyen de plateformes virtuelles, qui ont permis d'assurer une présence régionale, réaffirmant ainsi l'engagement du PROE à répondre aux questions environnementales critiques, même après l'ouverture des frontières.
- ii. Premier cas d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA), dans le but d'améliorer la recherche et la présentation des informations et des ressources du PROE, favorisant un accès efficace à l'information sur les questions environnementales critiques par le biais du site internet du PROE ([www.PROE.org](http://www.PROE.org)).
- iii. Des webinaires et manifestations en ligne ont été organisés et exécutés par les programmes et départements du PROE en 2022-2023.
  - Le Centre océanien sur les changements climatiques (PCCC), basé au PROE, a accueilli plusieurs manifestations de haut niveau :
    - Première exposition virtuelle sur l'innovation climatique dans le Pacifique, du 4 au 6 octobre 2022. Plus de 2 000 personnes ont pris part à cette manifestation, qui comprenait à la fois des webinaires et des expositions virtuelles. Cette manifestation a mis des personnes en relation tout en leur permettant de découvrir des solutions technologiques innovantes potentielles aux difficultés posées par les changements climatiques dans la région du Pacifique.
    - Le principal résultat de cette exposition a été l'élaboration d'un cadre pour l'innovation dans la lutte contre les changements climatiques, qui a été présenté lors d'une manifestation parallèle à la COP27. Un regroupement d'informations sur des technologies et techniques nouvelles et innovantes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets qui n'ont pas encore été essayées ou employées dans le Pacifique a été réalisé afin d'orienter les investissements futurs dans des projets pilotes.  
<https://www.sprep.org/news/pacific-climate-change-centre-committed-to-supporting-the-pacific-to-access-climate-innovative-solutions-cop-27-sharm-el-sheikh>

- Outre les obstacles causés par la COVID 19 pour les méthodes de travail du PROE, qui vise à préserver la vie et les moyens d'existence des populations vulnérables, la région du Pacifique subit continuellement des effets extrêmement graves des changements climatiques. La rapidité et la gravité de ces changements sont telles que les réponses habituelles ne suffisent pas. Il est essentiel d'adopter des approches adaptatives et de mettre en œuvre des mesures d'adaptation. De même, la transition vers une économie à faible émission de carbone nécessite des approches novatrices qui associent les sciences et les technologies les plus récentes aux besoins et contextes locaux :
  - Les plateformes en ligne du PCCC sont reconnues comme une passerelle d'apprentissage pour les Membres du Pacifique insulaire, qui encourage l'innovation et la mise en place de nouveaux services et produits climatiques. Elles permettent l'organisation de rencontres qui rassemblent des chercheurs, des décideurs politiques et des professionnels dans le but de trouver des solutions aux principaux enjeux climatiques, et contribuent à la mise en œuvre de la feuille de route du Pacifique pour le renforcement des services climatiques. <https://www.sprep.org/pacific-climate-change-centre>
  - Augmentation du nombre d'utilisateurs du portail d'apprentissage ouvert du PCCC utilisant des cours en ligne sur a) l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe par des approches structurelles ; b) l'adaptation et l'atténuation fondées sur les écosystèmes ; c) l'amélioration de la résilience climatique et de l'accès à l'eau potable dans les zones rurales du Pacifique ; d) l'amélioration de la résilience climatique du tourisme dans le Pacifique ; e) les systèmes de santé et les changements climatiques : renforcer la résilience et le développement à faible émission de carbone dans le Pacifique ; f) : comprendre l'accès au financement de l'action climatique : planification et gestion de projets. <https://spreptraining.moodlecloud.com/>
  - L'exposition virtuelle sur l'innovation organisée par le Centre océanien sur les changements climatiques a rassemblé des participants qui proposent des solutions climatiques et d'autres qui sont confrontées à des difficultés d'origine climatique, en collaboration avec des partenaires aux niveaux régional et mondial. Des propositions innovantes, créatives et inédites ont été émises afin de transformer les concepts en solutions. Cela inclut l'application d'idées nouvelles et utiles pour notre région du Pacifique et adaptées aux besoins de nos populations. L'exposition virtuelle sur l'innovation climatique a présenté des innovations et des solutions réussies aux niveaux régional et mondial, tout en définissant un cadre de partenariat entre le PCCC et différents acteurs afin de pousser les initiatives liées à l'innovation en matière de lutte contre les changements climatiques, tout en sensibilisant le public.
- L'approche menée par le Programme de gouvernance et de surveillance environnementale (GSE) sur la numérisation des systèmes et des procédures d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans le cadre de l'octroi de permis électroniques (« e-permitting ») vise à rationaliser et à améliorer l'efficacité de ces procédures. Le Programme GSE a fait la promotion à grande échelle du système d'e-permitting mis au point par les îles Cook en ce qui concerne l'évaluation de l'impact sur l'environnement, ce qui a suscité un vif intérêt en faveur de l'adoption et de la reproduction de cette approche innovante dans deux pays membres du PROE.
- Le Programme GSE, en collaboration avec la Banque mondiale, a établi une nouvelle modalité de financement qui positionnera le PROE en tant que partenaire régional pour la mise en œuvre d'un projet visant à améliorer la prise en compte des aspects sociaux dans l'évaluation et la gestion des risques associés aux projets dans la région du Pacifique. Ce partenariat devrait permettre une mise en œuvre plus solide des projets et une capacité accrue à gérer les risques environnementaux et sociaux. En outre, il rend compte de l'influence croissante du PROE et de sa consécration en tant qu'acteur majeur dans les initiatives régionales d'évaluation environnementale.

- Le Réseau du Pacifique pour l'évaluation de l'environnement (PNEA) et le portail des ressources sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement peuvent à présent compter sur une liste d'envoi de 300 membres issus d'administrations publiques et d'organismes donateurs en lien avec la mise en œuvre de cette évaluation et les approbations y afférentes. Aujourd'hui, près de 190 membres enregistrés sur le portail sont capables d'accéder à des contenus et à des conseils exclusifs et adaptés à la région en matière d'évaluation de l'impact sur l'environnement.
- Amplification de la « Voix unie du Pacifique » lors de la 28 Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28). En partenariat avec le Programme de résilience face aux changements climatiques, une campagne de communication intensive a été menée avec cinq branches différentes. Celle-ci a porté sur la collaboration avec les petits États insulaires en développement du Pacifique afin d'amplifier notre « Voix unie du Pacifique » à la COP28, devant plus de 100 000 délégués participant à cette rencontre, ce qui est un facteur crucial pour notre survie face aux incidences des changements climatiques. Les activités comprenaient le Pavillon Moana Blue Pacific (11 jours), plus de 75 évènements, plus de 35 manifestations parallèles de haut niveau, et plus de 430 intervenants de la plateforme du Pavillon Moana Blue Pacific, dont 310 étaient des voix des îles du Pacifique ; Mana Moana Pasifika Voices (poèmes) ; Pasifika TV, sur la formation de 32 travailleurs des médias de tout le Pacifique ; couverture médiatique et création de ressources, portant notamment sur les déclarations de haut niveau prononcées par les dirigeants et dirigeantes des îles du Pacifique (couvertes par PROE Media) ; Legacy Poem, une campagne interactive menée lors de la COP29, qui a réuni plus de 100 voix du Pacifique pour rédiger un poème : « Breathe 1.5 ».
- Les plateformes bancaires transactionnelles et la transformation numérique significative de diverses plateformes utilisées dans les opérations financières ont facilité les procédures financières et les modalités de passation de marchés, ce qui a permis d'atteindre les objectifs suivants :
  - L'activité totale d'approvisionnement liée aux dépenses du programme a augmenté de manière significative au cours des deux dernières années (33 millions d'USD en 2023, contre 19,4 millions d'USD en 2022 et 15,9 millions en 2021).
  - Liée et conforme à l'amélioration significative des revenus liés aux frais croissants de gestion de programmes (2,4 millions d'USD en 2023, contre 1,8 million d'USD en 2022, et 1,3 million en 2021).
- La Stratégie en matière de ressources humaines, faisant de nous une organisation centrée sur notre personnel, ce qui ouvre des possibilités d'évolution rapide des moyens d'action et des pratiques en matière de personnel et d'emploi à l'échelle mondiale.

### **Une modalité de mise en œuvre renforcée avec la mobilisation des partenaires sous-régionaux**

- Le programme Pacific BioScapes, financé par l'UE et mis en œuvre dans 11 pays, a mobilisé les partenaires régionaux du PROE comme modalité de mise en œuvre afin d'appuyer au mieux la réponse aux besoins des Membres des îles du Pacifique.
- Grâce au travail du projet ISLANDS du FEM et du PNUE, les démarches progressent sur le partenariat Moana Taka Plus (MTP), un rapprochement entre le PROE et Swire Shipping, pour l'élimination des déchets non commerciaux du Pacifique insulaire à destination de Swire dans le réseau Asie-Pacifique. Au cours des deux dernières années (2022 et 2023), le réseau a déplacé environ 100 conteneurs de déchets (plus de 1000 tonnes, 99 % de déchets plastiques). Le MTP-Plus vise à étendre le MTP existant à d'autres compagnies maritimes du Pacifique et à d'autres petits États insulaires en développement.

- Renforcer la résilience des collectivités locales face aux effets des changements climatiques par la gestion des déchets issus des catastrophes en améliorant l'accès aux décharges aux Tonga et à Vanuatu, ainsi que par l'élimination des matériaux contenant de l'amiante, qui présentent un danger pour les secouristes et les bénévoles en cas de sinistre.
- Le maintien du protocole d'accord avec l'Association néo-zélandaise pour l'évaluation d'impact (NZAIA) a continué de renforcer les relations entre les membres de la NZAIA et le PROE, en mettant son savoir-faire au service de la formation dans les domaines définis par le PROE. La participation des spécialistes de la NZAIA à l'organisation de formations pour les pays Membres est gratuite.
- L'équipe SIG du PROE a obtenu un financement du projet « Garantir la résilience des écosystèmes dans les aires protégées » (EREPA) dans les Îles Salomon grâce au financement du FVC-UICN. L'équipe SIG a apporté son appui à l'élaboration d'informations géospatiales sur les aires protégées pour les cinq provinces des Îles Salomon.
- L'intégration des fonctions du Secrétariat de la Convention de Nouméa dans le programme ACP-AME 3 a permis d'accroître la visibilité de cette convention et de ce programme dans la région du Pacifique, par le biais de publications, de formations et de préparations et négociations de la CdP à la Convention de Nouméa.
- La bonne mise en œuvre du Partenariat pour l'apprentissage dans le Pacifique pour les garanties environnementales et sociales (PLP-ESS) a suscité des discussions entre la Banque mondiale et le PROE sur une relation à plus long terme visant à renforcer les démarches en vigueur pour l'évaluation d'impact sur l'environnement et la mise en place des garanties environnementales et sociales dans la région du Pacifique.
- La Stratégie en matière de ressources humaines du PROE est une stratégie organisationnelle destinée à l'ensemble du personnel. L'approche de mise en œuvre prévoit que le Directeur général dirige la stratégie, tandis que l'équipe de direction prend en charge la réalisation des résultats spécifiques. Le Comité consultatif du personnel joue un rôle actif, de sorte que l'ensemble des collaborateurs participent aux différents groupes de travail chargés de la mise en œuvre de la stratégie.
- Renforcer l'économie circulaire sûre dans la conservation, la protection et l'utilisation des ressources naturelles pour améliorer la résilience par la mise en œuvre de la hiérarchie zéro déchet, qui place « Refuser, Renoncer et Repenser » au sommet de la pyramide, suivi de « Réduire, Réutiliser, Recycler et Renvoyer ».
- Aider le Bureau météorologique océanien à se développer, en collaboration avec les partenaires NIWA et BOM pour la migration de l'outil d'alerte précoce de SCOPIC à CliDesc.

## II. Interconnexions stratégiques

Le PROE a continué de fonctionner et de fournir son travail et ses services d'une manière plus intégrée et cohérente grâce aux mécanismes de coordination internes essentiels qui ont été mis en place depuis 2018. Voici quelques exemples de résultats clés obtenus grâce à la collaboration intra- et inter-programmes et entre départements :

- RCC
  - Coordination avec le programme PCCC et le Programme Écosystèmes insulaires et océaniques pour favoriser l'adaptation écosystémique et les solutions fondées sur la nature par le biais des projets PACRES et KIWA, et coorganisation de l'« Adaptation des villes et des territoires à l'élévation du niveau de la mer dans le Pacifique ».

- Appui aux Parties océaniques à la CDB par des conseils techniques sur les éléments relatifs aux changements climatiques dans le texte soumis à l'examen des Parties du Pacifique lors de la réunion préparatoire hybride, afin de veiller à ce que le texte relatif aux changements climatiques soit bien conforme aux décisions adoptées dans le cadre de la CCNUCC et de l'Accord de Paris, ainsi qu'aux priorités des petits États insulaires en développement du Pacifique en matière de lutte contre les changements climatiques.
  - Aide au Programme Écosystèmes insulaires et océaniques par l'intermédiaire du PRISMSS dans l'élaboration de son dossier commercial et la formulation de la justification de l'action climatique pour accéder au financement climatique afin de faciliter la bonne mise en œuvre des programmes d'éradication et de gestion des espèces envahissantes dans les pays du Pacifique.
  - Collaboration avec l'unité de coordination des projets pour l'élaboration conjointe de propositions de projets destinés au Fonds mondial de financement et au Fonds d'adaptation et pour la mise en œuvre des projets approuvés.
  - Collaboration étroite avec l'unité de communication pour faire connaître les petits États insulaires en développement du Pacifique lors des négociations de la CCNUCC et pour présenter les réalisations dans le cadre de divers RCC, y compris les initiatives menées par la CCNUCC.
  - Mobilisation du personnel d'autres programmes et unités du PROE pour fournir un appui administratif, informatique et logistique et une aide lors des négociations à la COP. Ex. : IT, GDLP, EIO, PCU, Finance et GSE. Cela lui a permis de faire l'expérience de la mobilisation internationale et d'établir des relations avec les personnes de contact nationales pour la lutte contre les changements climatiques, avec les donateurs et les partenaires.
  - Le Comité de coordination sur les changements climatiques poursuit ses efforts visant à assurer l'intégration et la coordination de l'appui aux États et territoires insulaires océaniques dans la mise en œuvre de leurs programmes nationaux de lutte contre les changements climatiques. Ce comité continuera ses actions d'accompagnement et de coordination via une approche intégrée pour les programmes, projets et activités consacrés au renforcement de la résilience face aux changements climatiques dans tout le travail du PROE.
- EIO
    - Le sous-programme de l'OIE sur les espèces menacées et migratrices (TAMS) a continué à participer aux réunions de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central sur la question des prises accessoires d'espèces menacées et migratrices.
    - Ce sous-programme a également appuyé le Programme de gestion des déchets et de lutte contre la pollution, ainsi que les membres du Comité de négociation intergouvernemental (CNI) chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, y compris dans l'environnement marin.
    - Le projet PRISMSS de réhabilitation de la résilience des îles, financé par le Ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce, et mis en œuvre par le sous-programme EIO consacré à la lutte contre les espèces envahissantes, aborde les relations entre les menaces combinées posées par les changements climatiques et par les espèces envahissantes.
    - L'équipe écosystèmes côtiers et marins du Programme EIO a travaillé conjointement avec le Centre océanique sur les changements climatiques (PCCC) et le Programme de résilience face aux changements climatiques pour promouvoir les solutions axées sur la nature et l'adaptation écosystémique en vue de renforcer la résilience climatique dans les pays et territoires insulaires du

Pacifique, en particulier par l'organisation conjointe d'un atelier régional consacré à l'« Adaptation des villes et des territoires à l'élévation du niveau de la mer dans le Pacifique » (en collaboration avec la Plateforme océan et climat, à travers l'initiative « Sea'ties »), ainsi que par un appui ciblé au PROE et aux délégations du Pacifique lors de la COP28 à Dubaï.

- GDLP

- Renforcer l'économie circulaire sûre dans la conservation, la protection et l'utilisation des ressources naturelles pour améliorer la résilience par la mise en œuvre de la hiérarchie zéro déchet, qui place « Refuser, Renoncer et Repenser » au sommet de la pyramide, suivi de « Réduire, Réutiliser, Recycler et Renvoyer ».
- Renforcer la résilience des collectivités locales face aux effets des changements climatiques par la gestion des déchets issus des catastrophes en améliorant l'accès aux décharges aux Tonga et à Vanuatu, ainsi que par l'élimination des matériaux contenant de l'amiante, qui présentent un danger pour les secouristes et les bénévoles en cas de sinistre.
- Négocier un traité mondial sur le plastique qui tienne compte du triple impact de la crise planétaire.

- GSE

- Secrétariat de la Convention de Nouméa : Le Programme GSE continue d'assurer les fonctions de secrétariat de la Convention de Nouméa et de coordonner étroitement divers programmes du PROE (en particulier les Programmes EIO et GDLP) qui contribuent à la mise en œuvre de cette convention. Un résultat notable de cette collaboration a été la convocation fructueuse de la Réunion spéciale des Parties à la Convention de Nouméa, en juin 2023.
- Projet ACP-MEA 3 : Dans le cadre du projet ACP-MEA 3, le Programme GSE continue de coordonner ses activités avec les Programmes OIE et GDLP pour mener à bien différentes activités dans la région. Par exemple, un des résultats notables de cette collaboration est l'acquisition de compétences pratiques et de connaissances par les pays Membres du PROE en ce qui concerne l'utilisation des outils d'efficacité de la gestion des aires protégées.
- Projet BIOPAMA (phase II) de l'UE-OACPS : le Programme GSE continue à collaborer avec le Programme EIO par le biais de liens entre le projet BIOPAMA (phase II) et le projet Inform. Un résultat notable de cette collaboration est la création et la maintenance d'intégrations automatisées et le partage d'informations entre le Portail dédié à l'environnement du Pacifique (PEP) et le Portail des aires protégées du Pacifique insulaire (PIPAP), qui fluidifient l'expérience pour les utilisateurs et leur permet d'accéder à un plus grand nombre de données et d'informations environnementales pour éclairer la prise de décisions. En outre, le Programme BIOPAMA a apporté une contribution technique à la conception et à la mise en œuvre de la plateforme d'apprentissage en ligne consacrée aux systèmes d'information géographique décrite dans la section 1 ci-dessus.
- Projet VanKIRAP : Le Programme GSE a également apporté son aide au projet VanKIRAP en aidant à la préparation d'un plan de gestion environnementale et sociale (ESMP) pour l'installation d'un radar en bande C à Vanuatu. Cette collaboration souligne l'engagement à améliorer les évaluations environnementales et la gestion des risques dans la région du Pacifique, contribuant ainsi de manière significative à la préparation aux catastrophes et aux capacités de réponse. Le plan de gestion environnementale et sociale a été bien accueilli par les bailleurs, et fournit un cadre de garanties environnementales et sociales (ESS) approprié pour la détection et l'atténuation des risques associées à ce projet.

- Projet PACRES : Le Programme GSE a apporté une aide cruciale au projet PACRES (Pacific Adaptation to Climate Change and Resilience Building) en ce qui concerne l'application des garanties environnementales et sociales pour les projets communautaires d'approvisionnement en eau au Timor-Leste. Cette collaboration a bénéficié à deux collectivités du Timor-Leste, facilitant l'accès des populations à un approvisionnement régulier en eau potable.
- Gestion des connaissances, communications et services informatiques
  - Atténuation des problèmes techniques pour assurer la continuité des réunions de haut niveau ; assistance à la gestion des correctifs des systèmes pour assurer la sécurité ; renforcement des capacités internes en matière de formation aux outils informatiques et à la cybersécurité ; consultations sur l'élaboration de la politique informatique.
  - Élargissement de la portée des plateformes de réseaux sociaux du PROE par le biais de Facebook et de LinkedIn, tout en veillant à ce que les informations soient disponibles pour les utilisateurs en tout lieu et à tout moment.
  - Progrès dans l'élaboration de politiques de données visant à ce que les portails d'information soient bien interconnectés les uns aux autres et ne fonctionnent pas en vase clos.
- Des conseils techniques sur la sauvegarde et la sécurité des technologies ont été fournis aux programmes lors de réunions de haut niveau.
  - RCC : CMP, participation aux COP, partenaires tels que l'OMC, le COSPPAC, le ClimSA et le PACRES
  - GDLP : CNI, CdP de Waigani, JPRISM avec consolidation de la PIDOC
  - EIO : partenaires et webinaires, équipe Espèces envahissantes, TREDS
  - GSE : partenaires et webinaires
- Gestion financière
  - Le département finances continue à jouer un rôle crucial dans l'appui de partenariats et de collaborations productifs, étant donné son rôle actif dans l'ensemble du cycle du programme, grâce à une participation appréciée aux étapes de conception, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation, jusqu'à la phase finale d'établissement des rapports pour tous ses programmes. Le département finances et administration (FAD) joue un rôle crucial de conseil et de suivi avec pour objectif que tous les domaines de programme fonctionnent en toute confiance et dans le respect des procédures accréditées par les bailleurs.
  - Il exerce en outre des fonctions régulières de suivi et de conseil par le biais de rapports et de conseils fournis en temps utile aux directeurs et directrices lors des réunions de l'équipe de direction et sur demande, afin de s'assurer qu'ils et elles sont parfaitement au courant de la mise en œuvre et des performances des programmes, et de faciliter la prise de mesures appropriées pour résoudre ou combler les lacunes et les problèmes liés à leur exécution et à leur mise en œuvre.
  - Le renforcement de la mise en œuvre globale des programmes au cours de l'année écoulée a permis de dépasser les performances pour trois des quatre programmes, et de dépasser les attentes budgétaires pour les programmes (40,5 millions d'USD de réalisations par rapport à un budget de 30,3 millions d'USD).
  - La confiance continue des Membres, des partenaires et des bailleurs témoigne de la poursuite des partenariats et de l'augmentation du portefeuille de bailleurs. On constate d'ailleurs une augmentation de l'aide financière reçue (34,1 millions d'USD en 2023 contre 32,9 millions en 2022 et 26,4 millions en 2021).

Aux niveaux régional et mondial, le PROE a poursuivi sa participation active aux mécanismes clés, en étroite collaboration avec les principaux partenaires. Les principaux résultats atteints sont décrits ci-dessous :

- Le PROE a poursuivi sa mobilisation
  - des partenaires du CORP dans l'élaboration de la Stratégie 2050 pour le continent bleu du Pacifique et du cadre pour le suivi, l'évaluation et l'acquisition de connaissances s'inscrivant dans le cadre de la Stratégie 2050, sous la houlette du SFIP, en fournissant des conseils techniques et des contributions, en particulier dans les domaines stratégiques associés aux principaux domaines d'activité du PROE. La Stratégie 2050 a été approuvée par le Conseil exécutif du PROE en 2022 ainsi que sa mise en œuvre ultérieure.
  - Les pays et les régions du groupe de travail du PRP dirigent l'opérationnalisation du Cadre océanique pour un développement résilient dans le Pacifique 2017-2030.
  - Négociations sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale en appuyant les pays du Pacifique et en travaillant en étroite collaboration avec le Bureau du Commissaire à la gouvernance de l'océan (OPOC). En tant qu'organisation régionale phare en matière d'environnement et du fait de son rôle central en tant que Secrétariat de la Convention de Nouméa, la participation du PROE est essentielle.
- Pour permettre aux voix du Pacifique de se faire entendre comme il se doit dans les négociations mondiales et les forum connexes, le PROE et ses Membres ont pris part aux manifestations mondiales suivantes :
  - Première, deuxième et troisième sessions du CNI (CNI-1, CNI-2, CNI-3) ; réunions préparatoires du Pacifique au CNI à Suva (Fiji) ; au CNI-1 (Punta del Este, Uruguay) à Rarotonga (îles Cook) ; au CNI-2 (Paris, France) à Koror (Palaos) ; au CNI-3 (Nairobi, Kenya).
  - Parties à la Convention de Nouméa, juin 2023.
  - Cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE 5.2), qui s'est tenue à Nairobi (Kenya) du 28 février au 2 mars 2022 ;
  - Réunions des Conférences des Parties aux Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm en 2023
  - Deuxième Conférence des Nations Unies sur l'océan, à Lisbonne (Portugal), qui avait pour thème « Renforcer l'action en faveur des océans fondée sur la science et l'innovation pour la mise en œuvre de
  - l'objectif 14 : inventaire, partenariats et solutions », qui s'est tenue à Lisbonne (Portugal), du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2022 ;
  - Quatrième et cinquième sessions des négociations de la Conférence intergouvernementale pour un traité sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (BBNJ) dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, organisées à New York, aux États-Unis d'Amérique ;
  - 27<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27), qui s'est tenue à Charm el-Cheikh, en Égypte, du 6 au 18 novembre 2022 ;
  - COP28, organisée à Dubaï, aux Émirats arabes unis
  - Quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, en Égypte, 2023



### III. Intégration de la dimension de « genre »

La parité hommes-femmes est essentielle à la réalisation des objectifs stratégiques du PROE. Elle se trouve au cœur de la mise en œuvre du Plan stratégique du PROE (2017-2026) et est vitale pour la réponse globale et le mandat du PROE visant à appuyer les priorités environnementales et les objectifs de développement durable des pays Membres.

Au niveau institutionnel, deux rôles de « défenseuses de l'égalité femmes-hommes » ont été institués, pour la Directrice générale adjointe et pour la responsable du PCCC pour le personnel, ainsi qu'un Groupe de travail sur l'inclusion et l'intégration de l'égalité femmes-hommes (GEIM) actif, composé de représentants et représentantes de l'ensemble des programmes et des départements. Ce Groupe de travail a dirigé la révision de la Politique du PROE 2016 relative à l'égalité des sexes (dans ses stades finaux), destinée à appuyer les contributions du PROE à cet égard, tant au niveau de ses projets qu'en interne, et à concrétiser la vision du PROE, à savoir « un environnement océanien résilient, garant de nos modes de vie et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures ».

Le résultat attendu de cette révision a débouché sur : la mise à jour des principes directeurs sur l'inclusion et l'intégration de l'égalité femmes-hommes ; des indicateurs pertinents liés au genre pour l'établissement des rapports ; des mesures de justice de genre dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, etc. À ce jour, d'importants efforts sont consacrés au sein des programmes et des projets mis en œuvre à la promotion de l'égalité femmes-hommes, à l'inclusion sociale et au renforcement du pouvoir d'action des femmes, des personnes handicapées et des groupes marginalisés de la population.

La participation des femmes à diverses activités dans les programmes et les départements se situe en moyenne entre 50 et 60 %. L'intégration de la dimension de « genre » au niveau des programmes et des départements est illustrée ci-dessous :

Programmes et départements	Actions en faveur de l'intégration de la problématique hommes-femmes
RCC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entre 2019 et 2022, avec son Projet de renforcement des capacités en matière de résilience climatique pour le Pacifique, le PCCC a formé plus de 600 personnes issues des administrations publiques, de la société civile, des ONG et du secteur privé (dont 54,25 % de femmes).</li> <li>• Solution axée sur la nature pour l'adaptation aux changements climatiques dans le Pacifique a entrepris une segmentation par sexe dans ses rapports. Il veille également à ce que les groupes de femmes du Pacifique puissent accéder efficacement aux fonds des solutions axées sur la nature grâce à des activités de renforcement des capacités.</li> <li>• L'égalité entre les sexes, le handicap et l'inclusion sociale (GEDSI) ont continué d'être abordés au niveau des projets mis en œuvre par le Programme RCC. Des spécialistes de la GEDSI ont été engagés dans le cadre de projets pour entreprendre une analyse GEDSI et élaborer des plans devant guider l'intégration dans les résultats et les activités du projet.</li> <li>• Par le biais du projet PACRES, le PROE a intégré les droits humains et la GEDSI dans le renforcement de la résilience face aux changements climatiques grâce à des adaptations écosystémiques dans les collectivités du Pacifique. Une aide a été apportée à des pays comme Kiribati et Nioué pour qu'ils intègrent l'égalité femmes-hommes dans leurs stratégies et cadres d'intégration.</li> <li>• Parmi les 500 personnes qui ont suivi les 12 cours exécutifs dans le cadre du PCCC, 57 % étaient des femmes.</li> <li>• La GEDSI est l'une des priorités thématiques des petits États insulaires en développement du Pacifique dans le cadre des négociations à la CCNUCC. Quatorze de ces pays ont bénéficié d'un appui important, notamment par l'intermédiaire de M<sup>me</sup> Mona AINU'U, de Nioué, défenseuse de la GEDSI pour le Pacifique.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation des femmes et des personnes handicapées aux formations, ateliers et concertations aux niveaux régional et national.</li> <li>• Le Programme RCC a poursuivi sa collaboration avec l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement (WEDO) afin de former les nouvelles négociatrices des pays océaniques.</li> <li>• Ce Programme s'est également associé à l'Académie des négociateurs de la jeunesse pour coordonner la participation des jeunes des pays océaniques au Programme des négociateurs de la jeunesse sur le climat en 2022. Cinq pays océaniques ont bénéficié de ce programme. Îles Salomon, Nioué, République des Îles Marshall, Tonga et Vanuatu.</li> </ul>
EIO	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre de projets et de programmes par le biais d'activités spécifiques, ainsi que l'engagement direct de spécialistes de l'égalité femmes-hommes pour garantir la conformité de la mise en œuvre des activités.</li> <li>• Le PROE, par le biais de l'initiative Kiwa, a intégré les droits humains, l'égalité entre les sexes, le handicap et l'inclusion sociale (GEDSI) dans le renforcement de la résilience des collectivités du Pacifique face aux changements climatiques par le biais de solutions axées sur la nature. Cela comprend également l'élaboration d'outils et de guides, ainsi que la formation et le renforcement des capacités pour soutenir la mise en œuvre de l'initiative GEDSI.</li> </ul>
GDLP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le PWP, le SWAP et le POLP ont mis en œuvre leurs plans de promotion de l'égalité femmes-hommes en incluant et en sensibilisant à l'impact sur tous les sexes ainsi que sur les groupes marginalisés de la population du Pacifique.</li> <li>• Au sein de l'administration des Îles Salomon, la participation des femmes à la GEDSI provient de différents organes publics tels que le Ministère de l'environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la gestion des catastrophes et de la météorologie, le conseil municipal d'Honiara, les autorités de la Province de l'Ouest, l'autorité douanière, la chambre de commerce, ainsi que le Ministère de la justice et des affaires juridiques.</li> <li>• <b>Groupe de travail technique (18)</b> : la composition des 18 membres de ce groupe est conforme à la diversité des genres : 10 femmes, 8 hommes.</li> <li>• Le règlement a été rédigé en tenant compte des lignes directrices de la GEDSI, en veillant à ce que le langage soit neutre du point de vue du genre.</li> <li>• Le matériel de sensibilisation élaboré (panneaux d'affichage, bannières, affiches, messages radiophoniques et télévisés, interviews) a également tenu compte des directives en matière de GEDSI.</li> <li>• <b>Concertations avec les parties prenantes</b> : les ateliers de concertation organisés aux niveaux national et provincial (100 hommes et femmes) ont pu compter sur une bonne représentation des populations, hommes et femmes confondus. Toutes les personnes participantes ont été autorisées à exprimer librement leur point de vue : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Administration : 43 (17 F, 26 H)</li> <li>○ Secteur privé : 22 (7 F, 15 H)</li> <li>○ ONG : 18 (9 F, 9 H)</li> <li>○ Populations : 17 (5 F, 12 H)</li> <li><b>TOTAL : 100 (38 F, 62 H)</b></li> </ul> </li> </ul>
GSE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'intégration de la problématique femmes-hommes est l'un des principaux objectifs de ses programmes et initiatives. Les initiatives de renforcement des capacités du Programme GSE ont été conçues en gardant à l'esprit des résultats solides en matière de genre qui, une fois agrégés, démontrent un taux de participation réel global de 40 à 60 % pour les femmes.</li> <li>• Le projet UNJP-SESS, exécuté pour le Samoa, a facilité l'élaboration de moyens d'action et la planification, ainsi que la collecte de données à l'appui de la conception de scénarios pour les rapports futurs sur les objectifs de développement durable (ODD), dans le but d'articuler un argumentaire en</li> </ul>

	<p>faveur de l'investissement dans les services écosystémiques, compte tenu du rôle central qu'ils jouent pour le bien-être humain. Lors des récentes enquêtes de terrain sur la biodiversité terrestre et marine menées au Samoa dans le cadre du projet, il a été confirmé que 58 % des femmes avaient participé aux enquêtes, contre 42 % d'hommes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur la plateforme d'apprentissage en ligne Inform, les femmes représentaient 52 % des utilisateurs, contre 48 % pour les hommes. Cette hausse de la participation des femmes démontre l'efficacité de la plateforme à combler le fossé entre les hommes et les femmes dans le domaine de la gestion des données, en encourageant et en habilitant davantage de femmes à prendre une part active et à bénéficier des cours à rythme libre qui y sont proposés. Au cours du projet Inform, les registres de participation aux formations de renforcement des capacités ont confirmé une représentation légèrement plus élevée des femmes.</li> <li>• Dans le cadre du Partenariat d'apprentissage du Pacifique pour la durabilité environnementale et sociale (PLP-ESS), le PROE et ses partenaires ont élaboré une série de modules et de matériels de formation axés sur la prévention de la violence sexiste, de l'exploitation sexuelle, des abus et du harcèlement dans les projets d'infrastructure.</li> <li>• Le portail PNEA, qui est une initiative du Programme GSE pour les professionnel·les de l'évaluation environnementale, a fait preuve d'une parité femmes-hommes remarquable. Environ 44 % des membres qui participent régulièrement aux programmes de renforcement des capacités hébergés sur le portail sont des femmes.</li> </ul>
Informatique, gestion des connaissances, communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une plateforme d'apprentissage en ligne pour promouvoir l'égalité femmes-hommes et l'inclusion des groupes marginalisés.</li> <li>• Élaboration d'une collection spécifique sur la problématique femmes-hommes via la bibliothèque virtuelle pour permettre un accès facile à des informations actualisées à ce sujet.</li> <li>• Deux journalistes étaient des femmes ; le nombre de femmes participant à la formation était plus élevé que celui des hommes.</li> </ul>
Intégration des programmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La révision de la Politique 2016 en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (étapes finales) a abordé la question de la participation des femmes, tenant également compte de la question des personnes souffrant de handicaps.</li> <li>• Le rapport du PIP 3 (2022-2023) a fourni des données ventilées selon le sexe, dans la mesure du possible, pour les activités mises en œuvre dans les pays par les programmes, qui ont enregistré une moyenne de 45 à 65 % de participation de la part des femmes.</li> <li>• La ventilation par sexe, le cas échéant, a lieu dans les rapports du PIP pour chacun des objectifs stratégiques.</li> <li>• Des récits de la participation des femmes dans le renforcement des capacités sont mis en évidence : les femmes dans le projet d'adaptation aux États fédérés de Micronésie, les femmes dans les activités sectorielles (pêche, tourisme, eau, agriculture et terres), etc.</li> </ul>
Finance et administration	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'égalité et l'intégration de la dimension de « genre » ont été prises en compte dans toutes les activités de recrutement et de passation de marchés menées à bien pour 2023 et 2022.</li> </ul>
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fin 2023, autant de femmes que d'hommes occupaient des postes ouverts aux candidatures internationales, tandis que la proportion de femmes composant le personnel recruté au niveau local s'élevait à 71 %.</li> </ul>

Au niveau régional, l'intégration de la dimension de « genre » figure toujours au premier plan des dialogues et des conversations :

- Partant du constat que les changements climatiques se poursuivront (même si l'on espère qu'ils auront lieu à un rythme moins soutenu), le PCCC a organisé, dans le cadre de sa démarche de renforcement des capacités, une série d'ateliers consacrés aux

changements climatiques, à la problématique femmes-hommes et à l'inclusion sociale à l'intention de l'association samoane Fa'afafine, de Brown Girl Woke et du Bureau du médiateur du Samoa.

- Le PROE, par l'intermédiaire du PCCC, est également membre du réseau Women of the Wave (WOW), qui vise à appuyer et à inspirer les femmes au sein des organisations gouvernementales internationales du Pacifique à réaliser leurs aspirations en matière d'encadrement et d'avancement de carrière, et à étendre les réseaux et possibilités dans un secteur où le nombre de femmes aux postes de direction est insuffisant.
- L'intégration de la parité hommes-femmes au sein du PROE se reflète dans les produits et services de communication présentés dans les directives, les listes de contrôle et les formulaires de rapport, lesquels sont conformes à la Politique 2016 en faveur de l'égalité femmes-hommes (en cours de révision). Cette intégration est également visible dans les panels constitués pour les manifestations parallèles, les webinaires, les réunions de lancement ou toute autre manifestation nécessitant un groupe de présentateurs ou d'intervenants. À titre d'exemple, ces dirigeantes du Pacifique ont bénéficié d'une assistance lors de la COP27 : la Ministre niouéenne de l'environnement, l'envoyée spéciale aux Îles Marshall, la Directrice générale du Département de la protection et de la conservation de l'environnement du Ministère vanuatuan de l'adaptation et de la résilience face aux changements climatiques.

#### IV. Gestion des risques

La gestion des risques est une composante à part entière de la gouvernance institutionnelle et de la prise de décisions afin d'améliorer la résilience, la responsabilité et la réalisation des objectifs stratégiques. C'est une priorité pour le PROE, que ce soit à l'échelle des projets, des programmes ou de l'organisation.

- Sur le plan organisationnel, l'équipe de direction contrôle et surveille constamment les risques institutionnels prioritaires (PER) en tenant ses cadres au courant de l'identification, de l'atténuation et de la communication de ces risques, tels que répertoriés par le Comité de gestion des risques. Le Plan de gestion des risques institutionnels (ERMP) 2024 est achevé. Le Rapport sur la gestion des risques (RMR) a été mis en place. Le Comité de gestion des risques a mis en place un outil de communication sur les risques afin de sensibiliser le personnel à la gestion des risques institutionnels.
- La gestion des risques figure parmi les sujets permanents à l'ordre du jour des réunions mensuelles de l'équipe de direction.
- Les risques institutionnels sont classés comme « PER » par les membres du Comité de gestion des risques. Au niveau de l'organisation, les catégories de risques ont été définies, évaluées et communiquées comme suit :
  - PER 1 – Catastrophes d'origine humaine et naturelle (dont pandémies)
  - PER 2 – Insuffisance de fonds pour les opérations, tant pour le budget de base que pour les autres budgets
  - PER 3 – Retard dans la mise en œuvre des projets
  - PER 4 – Capacités des ressources humaines
- Au niveau des programmes et des projets, des évaluations des risques sont effectuées pour les projets en cours, comme expliqué ci-dessous :
  - Pour le Programme RCC, la gestion des risques est intégrée dans la mise en œuvre des projets et fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation continus tout au long de la durée de vie du projet. L'évaluation des garanties environnementales et sociales est menée au niveau des projets. Les évaluations permettent de cerner les risques et de

proposer des mesures d'atténuation pour prévenir ou réduire ces risques. Ces risques sont intégrés dans la matrice de gestion des risques de chaque projet. Des Plans de gestion environnementale ont également été élaborés au niveau des projets afin de faire en sorte que les incidences sur l'environnement, la société et la culture soient réduites au maximum ou évitées à tout prix.

- Pour le Programme EIO, la gestion des risques est intégrée dans la mise en œuvre des projets. L'évaluation des garanties sociales et environnementales est incluse dans le projet PEBACC+, financé par l'initiative Kiwa.
- Pour le Programme GDLP, la gestion des risques a commencé par la réalisation d'exams annuels dans tous ses projets (PWP, SWAP, POLP, GEF ISLANDS), adressant des rapports réguliers aux comités de pilotage des projets et aux groupes de gouvernance. Les risques relevés en 2022 (en particulier pour surmonter la pandémie de COVID-19) ont été gérés par l'engagement de responsables de projet au niveau national.
- Pour le Programme GSE, les risques relevés et les mesures prises sont les suivants :
  - Au niveau du programme
    - i. Capacité limitée à mener à bien les projets et à obtenir les résultats escomptés. Cette situation a été gérée en renforçant les capacités du Programme GSE : engagement de personnel d'appui supplémentaire, amélioration des procédés et systèmes programmatiques, le cas échéant.
    - ii. Retard ou longs délais dans le recrutement à des postes clés. Ce problème a été résolu en préparant à l'avance le recrutement afin de réduire ou d'éviter tout retard dans la mise en œuvre effective. Il arrive cependant que ces actions échappent au contrôle du programme en raison de retards imprévus, etc.
    - iii. Petit département, avec de nombreuses responsabilités et une forte rotation du personnel. Ce problème a été résolu en travaillant en étroite collaboration avec les Membres du PROE concernés afin de fournir une formation et une assistance technique en temps voulu pour combler les lacunes dans la mise en œuvre des priorités nationales.
  - Au niveau des projets
    - i. Petits départements, avec de nombreuses responsabilités et une forte rotation du personnel. Cette situation a été gérée en travaillant en étroite collaboration avec les Membres du PROE sur les contraintes qui se posent, en fournissant des conseils et une assistance technique en temps voulu sur les questions de mise en œuvre, afin de mettre les activités des projets sur la bonne voie pour atteindre leurs objectifs.
    - ii. Réduction de l'engagement des pays en faveur de la collaboration régionale en raison d'une évolution de l'environnement politique. Ce problème a été résolu par le maintien d'un soutien de haut niveau aux projets du Programme GSE par le biais de la réunion semestrielle des cadres du PROE.
    - iii. Manque de communication et de coordination intersectorielles entre les agences. Cette situation a été gérée par des ateliers de concertation avec les parties prenantes, des mécanismes de liaison, d'échanges interpersonnels et de validation entrepris pour parvenir à une participation totale des parties prenantes (ex. : élaboration, examen et actualisation des rapports nationaux sur l'état de l'environnement). Désaccord ou désintérêt des principales parties prenantes en ce qui concerne les stratégies nationales. Ceci a été géré par la sensibilisation et l'intégration d'activités pour tous les projets menés par le

Programme GSE, et mis en œuvre avec des messages clés adaptés aux différents publics cibles dans chaque pays (politiciens, groupes scolaires, communautés, ONG, etc.) et diffusés stratégiquement par le biais de journées nationales annuelles de commémoration de l'environnement (ex. : journée nationale de sensibilisation aux forêts et aux ressources en eau) et d'autres manifestations nationales clés (semaines nationales de sensibilisation à l'environnement et aux changements climatiques, etc.).

- iv. Difficultés ou délais rencontrés pour la modification des politiques, des lois et de la réglementation. Ce risque a été géré par une meilleure compréhension des problèmes et de la nécessité d'adopter les changements de politiques et de lois proposés au niveau national.
  - v. Pression financière imprévue due au contexte économique actuel – Cette question a été abordée dans le cadre d'une discussion approfondie avec les partenaires et a fait l'objet d'un accord et d'un engagement de la part de tous les partenaires du projet.
- La hausse des cybermenaces et des risques d'incidents de sécurité a été atténuée par l'organisation de sessions internes avec le personnel, notamment par le biais du programme de cybersécurité Top Priority (politiques, mesures, formation).
  - Les risques financiers ont fait l'objet d'un suivi et d'une gestion cohérents et continus tout au long des deux dernières années, comme l'attestent les rapports d'audit positifs pour toutes les vérifications et missions d'assurance effectuées en 2022 et 2023. Cela donne des garanties non seulement en ce qui concerne la gestion efficace et transparente des fonds par le PROE, mais aussi la qualité des systèmes de contrôle interne et fiduciaires, ainsi que les structures de gouvernance mis en place par le PROE.
  - Les risques associés aux ressources humaines comprennent le budget consacré à la mise en œuvre de la Stratégie en matière de ressources humaines et le respect des délais. Ces risques ont été atténués par la hiérarchisation des domaines de travail et la proposition d'un budget spécifique pour répondre à de nombreuses exigences de la Stratégie en matière de ressources humaines, dont les questions de capacité et de rémunération ainsi que les activités clés pour sa mise en œuvre.

## V. Enseignements tirés

Lors de la mise en œuvre du PIP 3 (2022-2023) au sein de l'organisation, des enseignements essentiels sont ressortis :

### Mobilisation des partenaires et coordination régionale

- Le fait que les négociateurs et négociatrices des pays océaniques dirigent et coordonnent leurs pays en fonction des différentes priorités thématiques a considérablement contribué à renforcer leur confiance et leur connaissance du mécanisme de négociation. Certains coordinateurs des pays océaniques sont désormais des négociateurs principaux pour l'AOSIS. Par exemple, le coordinateur des pays océaniques pour l'atténuation des changements climatiques est également le négociateur principal de l'AOSIS à la COP28 sur le même thème.
- La coordination avec d'autres organisations régionales est essentielle pour traiter les grandes problématiques environnementales à l'échelle régionale, notamment avec les organismes régionaux de régulation de la pêche, la Division pêche, aquaculture et écosystèmes marins de la CPS et les autorités nationales de la pêche en ce qui concerne les prises accessoires d'espèces menacées et en voie d'extinction.
- L'approche OneCORP visant à soutenir les délégués du Pacifique insulaire à la CdP15 à la CDB a permis d'accroître le niveau d'aide technique fournie, ainsi que le financement supplémentaire apporté par l'Australie, ce qui a permis d'obtenir un niveau élevé de participation du Pacifique.

- Les partenariats et les synergies sont essentiels pour obtenir des résultats positifs et durables. C'est en démontrant la valeur des produits et résultats de nos projets que nous attirerons l'intérêt des bailleurs potentiels et augmenterons nos chances d'obtenir des aides financières supplémentaires.
- La poursuite de la collaboration avec les partenaires apporte une valeur ajoutée à l'exécution des programmes du PROE.
- Les relations constructives et durables établies avec la NZAIA, la SPTO, l'IAIA, le PNUE, la BAD, la Banque mondiale et l'UPS ont contribué à une meilleure mise en œuvre des programmes et des projets, notamment sur le plan du renforcement des capacités et de la formation à l'évaluation de l'impact sur l'environnement et aux garanties environnementales et sociales.

#### Coordination et mise en œuvre du programme au niveau national

- Les projets comportant plusieurs organes d'exécution régionales (PACRES, SUPA, etc.), ont rencontré des difficultés pour coordonner la mise en œuvre des activités dans les délais impartis, car certaines de leurs activités sont interdépendantes et interconnectées. Il importe d'entreprendre une planification de la mise en œuvre interorganes et une communication constante avec tous les organes d'exécution et les personnes de contact nationales pour veiller à ce que la livraison du projet se fasse bien dans les temps.
- Il convient de relier les initiatives axées sur la biodiversité aux stratégies d'adaptation aux changements climatiques.
- Il est difficile de recruter des responsables de projet nationaux en raison de la non-disponibilité du personnel et du manque de compétences, alors que le salaire est identique à celui du personnel d'un ministère.
- La réouverture des frontières a permis aux équipes de projet et aux consultants de se rendre dans les pays, mais cela a également pesé sur le temps réel des personnes de contact nationales.
- La coordination des travaux au niveau national et régional reste difficile ; des efforts supplémentaires devraient être fournis par le biais des CPSPT.
- L'élimination des déchets hors des pays étant coûteuse, elle n'est pas viable pour les États du Pacifique. Toutefois, il est essentiel de mettre en place un mécanisme financier par le biais d'une taxe de récupération anticipée et d'un système de consignation.
- Étendre le partenariat Moana Taka à d'autres compagnies maritimes susceptibles de couvrir les États du Pacifique non desservis par Swire Shipping pour l'enlèvement des déchets à l'étranger.
- Une cartographie précoce des ressources du projet par le biais d'une stratégie de durabilité était nécessaire pour le projet Inform pour sa phase de suivi, étant donné le niveau élevé de soutien affiché par les pays du Pacifique à la poursuite du projet.
- Le budget durable n'a pas été atteint au cours des deux dernières années. Si les programmes ont généralement répondu à leurs attentes budgétaires, le budget de base accuse un déficit d'IM. Cela a eu une incidence sur les pressions exercées par la limitation des capacités en personnel et des ressources pour les départements et les mandats principaux.
- Compte tenu des retards et de l'incidence sur la mise en œuvre des programmes, des mesures de contrôles stricts et réguliers des dépenses de base, de gestion du risque de change et de mise en œuvre d'efforts de recouvrement des coûts se sont avérées efficaces pour assurer l'équilibre budgétaire en 2022, tandis qu'un excédent de 26 261,00 USD a permis de maintenir les réserves à un niveau positif à la fin de l'année.
- Des démarches de recouvrement des coûts ont été appliquées dans la mesure où elles sont pertinentes et appropriées par rapport aux accords avec les bailleurs, pour lesquels les fonds crédités se sont élevés à 651 000 USD en 2022 (contre 610 000 USD en 2021). Cela illustre bien l'efficacité continue des mesures de recouvrement des coûts mises en œuvre par le Secrétariat.
- Les CPSPT fixent des priorités stratégiques de haut niveau, facilitent la collaboration entre le PROE et les États membres, et renforcent la coordination, l'harmonisation et l'intégration des programmes et projets du PROE.

### Apprentissage continu

- Il convient de mettre en place des sessions de renforcement des capacités ou des plateformes de formation continue pour permettre au personnel du PROE de se perfectionner, notamment : Des sessions de formation et de sensibilisation à l'informatique pour renforcer les compétences et les connaissances en matière de technologies et de programmes numériques, afin de réduire les risques de sécurité et de veiller à ce que tout risque pour l'organisation soit évité ou réduit au maximum.
- Le perfectionnement du personnel informatique, qui est une nécessité pour suivre l'évolution rapide du paysage technologique et des menaces persistantes avancées. Cela contribuera à créer une culture de sensibilisation à la sécurité au sein de l'organisation.
- La transformation numérique, comme impulsion pour la rationalisation et la réorganisation des procédures conçues pour l'efficacité et l'efficacité opérationnelles en tant qu'avantage comparatif institutionnel (ex. : amélioration des capacités de paiement et de transactions en ligne pour conforter la transformation numérique et le passage à la conduite des affaires en ligne).

### Gouvernance et opérations

- Compte tenu de la nature des activités du PROE, ses opérations et son personnel doivent faire preuve d'une grande capacité d'adaptation et d'une grande souplesse face à l'évolution de l'environnement de travail. Cela implique de renforcer la capacité à garantir la conformité et l'application cohérente des cadres politiques de gouvernance approuvés. Par exemple, les procédures de gestion financière, le manuel sur les marchés publics, le règlement du personnel et les politiques de ressources humaines correspondantes, la politique de gestion des risques, les politiques informatiques, la stratégie de gestion des connaissances, les garanties environnementales et sociales, la politique de protection des enfants, la prévention des fraudes et la protection des donneurs d'alerte.
- Le financement durable du PROE dépend des efforts collectifs déployés par de nombreux acteurs (dont Membres et partenaires donateurs) pour garantir sa viabilité à long terme.
- Malgré la forte hausse annuelle du portefeuille de programmes, les capacités de base restent inchangées. Il en ressort la nécessité de remédier à l'insuffisance du financement de base par le biais des contributions des Membres, restées généralement inchangées au fil des ans, à l'inadéquation du niveau des frais d'appui aux programmes par rapport à la hausse des coûts de fonctionnement dans le contexte actuel, et à l'insuffisance de l'aide financière apportée par un petit nombre de partenaires qui fournissent un financement sans restriction pour les activités de base.
- Un budget dédié aux activités de la Stratégie en matière de ressources humaines est désormais intégré en tant que composante clé du budget du personnel. Cela renforce l'engagement de l'équipe de direction et du Secrétariat envers ses collaborateurs et la mise en œuvre de la Stratégie en matière de ressources humaines.
- Si la mise en œuvre de l'approche de cette stratégie par son Groupe de mise en œuvre (PSIG) a permis de progresser dans un ou deux domaines, cela n'a pas été facile compte tenu des différents mandats et priorités de la direction et du personnel actif dans le comité consultatif du personnel (SAC).
- Le Département ressources humaines du PROE prend la tête de la mise en œuvre de la Stratégie en matière de personnel en mobilisant le personnel à tous les niveaux.

Fin